

Compte rendu du Conseil Municipal

du 09 Mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf mai à vingt heures les membres du Conseil municipal de la commune de MAZEROLLES se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de convocation : 02/05/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 10

Nombre de votants : 13

Etaient Présents :

Mesdames, Mélanie LEBON, Ophélie SABOUREAU et Fabienne MAUPIN.

Messieurs, Patrick GIRAUD, Eric BOUHET, Jean-Michel PUISSESSEAU, Pierre MARTINIERE, Dany MAUPIN, David PINOT, Frédéric RIBARDIERE.

Absents :

Mme Lise NADLER, Mme Pascale TRICHARD, Mme Cécile SEBASTIEN, Mr Alain FORT, et Mr Philippe VAN IMPE.

Mme SEBASTIEN Cécile a donné son pouvoir à Mr BOUHET Eric.

Mr FORT Alain a donné son pouvoir à Mme SABOUREAU Ophélie.

Mr Philippe VAN IMPE a donné son pouvoir à Mme MAUPIN Fabienne.

Mme Ophélie SABOUREAU et Mr Jean-Michel PUISSESSEAU ont été élus secrétaire de séance.

ORDRE DE JOUR

Approbation du Conseil Municipal du 13 avril 2022

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le compte rendu.

Mise aux voix : Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 1

Modification du RIFSEEP :

Délibération 2022/26

Le RIFSEEP a été proposé au Comité technique qui lui a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le compte rendu à l'unanimité.

Modification du Protocole du temps de travail

Délibération 2022/27

Ce protocole a été proposé au Comité technique qui lui a donné un avis favorable.

Il a été présenté aux agents, et sera applicable au 1^{er} juin 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ce protocole à l'unanimité.

Document Unique

Ce document a été mis à jour, il sera applicable au 1^{er} juin 2022.

Après avoir concerté le Conseil Municipal, ce document est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Contrat PEC

Délibération 2022/28

Madame le Maire propose de prolonger le contrat de Monsieur AUGRY aux espaces verts pour une durée de 6 mois, soit du 25 mai 2022 au 24 novembre 2022 inclus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le renouvellement du contrat PEC à l'unanimité.

Renouvellement du contrat liant la Commune à Sorégies

Délibération 2022/29

Madame le Maire propose de renouveler le contrat de fourniture d'électricité pour les bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le renouvellement du contrat à l'unanimité.

Participation citoyenne

Cette participation a été présentée par la Gendarmerie lors d'un conseil municipal. Une réunion publique sera organisée prochainement.

Après avoir concerté le Conseil Municipal, il est décidé de poursuivre la mise en place du dispositif à l'unanimité.

Subventions

Délibération 2022/30

Madame le Maire expose au conseil municipal les demandes de subventions qui ont été faites au titre de l'année de 2022 :

- Sclérose en plaque 50 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, accorde la subvention ci-dessus énumérée à l'association pour l'année 2022.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer son droit de préemption sur les immeubles suivants :

- 43 rue de la Camus – B 1850

Fin de la séance à 22h17

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 13 JUIN 2022